



Bourgou Limani, bénéficiaire du FIL à Koulfo,
photo par Mano Tissa

Vers un mécanisme de financement innovant pour la promotion de l'innovation paysanne

Mise en œuvre du Fonds d'appui à l'Innovation Locale dans la zone du projet FaReNe au Burkina Faso

OUATTARA Do Christophe, SIGUE Hamadé, TRAORE Oumarou Mahamane, BANGALI Siaka, OUEDRAOGO M. Mathieu

COLLABORATIVE
CROP RESEARCH
PROGRAM

McKNIGHT FOUNDATION



KIT Royal
Tropical
Institute

PROLINNOVA
PROMoting Local INNOVATION
in ecologically-oriented agriculture and natural resource management


**VOISINS
MONDIAUX**
Stimuler les Gens - Renforcer les Communautés




RESEAU MARP BURKINA

Introduction

Le Fonds d'appui à l'Innovation Locale (FIL) piloté au Burkina Faso est inspiré des projets pilotes conduits par Prolinnova (un Programme international de partenariat qui promeut l'innovation locale et le Développement Participatif des Innovations (DPI). C'est un mécanisme alternatif de financement qui permet aux paysans innovateurs d'accéder aux ressources leur permettant de poursuivre leurs propres recherches en collaboration avec d'autres professionnels.

Dans le cadre du projet Strengthening Farmer-led Research Networks for agroecological intensification in Burkina Faso and Mali (FaReNe) au Burkina Faso, le FIL a été mis en œuvre dans trois zones situées dans deux régions (région de l'Est et région du Nord), dans un contexte marqué par la faiblesse de l'appui-conseil/financier au monde paysan. Le fonds repose sur des demandes de recherches paysannes en lien avec les préoccupations liées à la production auxquelles les producteurs sont confrontés. Il s'agit notamment d'un soutien technique et matériel pour améliorer les pratiques innovantes.

Mise en place du dispositif organisationnel du FIL

Le dispositif organisationnel comprend des comités au niveau local et au niveau national. Pour chacune des trois zones d'intervention du projet FaReNe, un comité local composé de représentants du réseau de paysans innovateurs a été mis en place. Ce dispositif a permis d'informer et de sensibiliser les paysans et les communautés, de présélectionner et de transmettre les demandes au comité national et de contribuer au suivi-évaluation-documentation des processus du FIL.

Le comité national est composé de cinq représentants des partenaires du FaReNe au Burkina Faso : les trois ONG Voisins Mondiaux, Réseau MARP-Burkina et Diobass Burkina Faso. Il a été mis en place pour : (i) définir la méthodologie, les modèles de formulation des demandes et les critères de sélection; (ii) lancer l'appel à propositions ; (iii) centraliser et examiner les demandes de financement proposées par les 3 zones concernées; (iv) sélectionner les demandes; (v) assurer la mise à disposition des fonds pour les paysans bénéficiaires ; (vi) soutenir le suivi-évaluation-documentation des processus du FIL.

Le chercheur principal offre un appui-conseil dans la conduite du processus d'expérimentation conjointe et de suivi des innovations paysannes financées par le FIL. Il a eu pour mission spécifique de : (i) apprécier les protocoles expérimentaux mis en œuvre par les paysans innovateurs bénéficiaires avec l'accompagnement des agents techniques ; (ii) renforcer les capacités paysannes à travers le suivi de proximité des tests et l'appui-conseil des producteurs expérimentateurs ; (iii) organiser la collecte et

le traitement des données relatives aux protocoles expérimentaux (cf. protocoles expérimentaux) ; (iv) analyser l'efficacité des technologies testées par les paysans innovateurs à travers une évaluation conjointe ; (v) soutenir l'élaboration des rapports spécifiques des innovations financées par le FIL.

Outils utilisés

Pour faciliter le fonctionnement du FIL, le comité national a développé des outils qui ont été utilisés dans le processus :

Le formulaire de demande du FIL : un formulaire en français qui contient les informations requises notamment les renseignements sommaires sur le paysan demandeur et son innovation, le contenu de la proposition du demandeur (énoncé du problème à résoudre et stratégie le résoudre), des indications concernant le coût de la proposition du demandeur, (coût total, valeur de la contribution personnelle et montant total sollicité).

Les critères de sélection des demandes et choix des innovations paysannes : les six critères adoptés par le comité national pour évaluer les demandes de recherche sont : 1) l'originalité de l'innovation, 2) la pertinence de l'innovation, 3) l'adaptabilité/reproductibilité de l'innovation, 4) la contribution de l'innovation à l'intensification agro-écologique, 5) la viabilité technique et économique de l'innovation, 6) le montant sollicité par le paysan innovateur (voir détails en encadré ci-dessous).

Encadré 1 | Les critères de choix des innovations paysannes

Ce sont six (06) critères qui ont été adoptés par le comité national pour évaluer les demandes de recherche.

1) Originalité de l'innovation : D'où est venue l'idée de l'innovation ? Est-ce une idée du paysan ? Une idée copiée et appliquée à la lettre par le paysan dans son milieu ? Une pratique exogène adoptée et adaptée par le paysan en y apportant des améliorations ou une quelconque modification ? Quelle est la valeur ajoutée de l'innovation ? Quelles améliorations ou modifications a-t-elle apportées ?

2) Pertinence de l'innovation : Quel est le problème que l'innovation cherche à résoudre ? Ce problème est-il pertinent ? Quelles sont les principales raisons qui ont poussé à l'innovation ? Quels effets/changements l'innovation cherche-t-elle à apporter dans la résolution du (des) problème(s) au niveau local ?

3) Adaptabilité/reproductibilité : L'idée peut-elle être adaptée à une situation similaire ? Y a-t-il une facilité d'usage ou de modification ? L'innovation peut-elle

être reproduite partout et par tout paysan ? Les matériaux requis sont-ils disponibles localement ? Sont-ils accessibles aux petits producteurs ?

4) Contribution de l'innovation à l'intensification agro-écologique, en termes de :

- Limitation des pertes de nutriments par le recyclage des résidus organiques et la réduction du ruissellement et de l'érosion du sol.
- Capture et gestion des nutriments par la fixation de l'azote par les micro-organismes, l'utilisation des animaux pour produire et/ou ramener du fumier, la production d'engrais verts, etc.).
- Récupération et gestion rationnelle des eaux de ruissellement.
- Gestion de l'humidité du sol, à travers une augmentation de la couverture des sols.
- Amélioration des rendements/performances agricoles
- Faible pression sur les ressources écologiques (sols, végétation, eaux, etc.)
- Protection des cultures par l'utilisation de bio-pesticides.
- Utilisation de semences améliorées/

adaptées à la pluviométrie

- Maintien de la biodiversité (promotion de la diversification génétique et des espèces de l'agro-écosystème dans le temps et dans l'espace).

5) Viabilité technique et économique :

L'innovation repose-t-elle sur une technologie simple, adaptée au contexte technologique de la communauté et permettant de résoudre efficacement un problème technique ? L'innovation permet-elle de générer plus de revenus ? A-t-elle un avantage qualité-prix ? Peut-elle se vendre ? Le coût de la mise en œuvre de l'innovation surpasse-t-il les bénéfices attendus ou les accentue-t-il par la pression financière ? Le coût est-il faible, en termes d'accessibilité ? Le coût est-il efficient, en termes de temps et de ressources ?

6) Montant sollicité : La valeur du fonds sollicité est-elle en adéquation avec la nature et les exigences du projet du demandeur ? L'innovation paysanne est-elle économiquement viable ? Le montant sollicité se trouve-t-il en-deçà des limites de fonds FIL disponibles ?

La grille de sélection et de notation des innovations paysannes est très simple et permet d'évaluer de façon transparente et équitable les innovations pour l'obtention du FIL.

Titre de l'Innovation Paysanne :

Identité du Paysan Innovateur :

Résidence du Paysan Innovateur :

N°	Critères	Note sur 5 points					Justification du score
		Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort	
	TOTAL						



Bourgou Limani, bénéficiaire du FIL à Koulfo, photo par Mano Tissa

Information et sensibilisation de la communauté au sujet du FIL

Trois sessions d'information sur le FIL, facilitées par les comités locaux eux-mêmes soutenus par le comité national, ont eu lieu dans les 3 zones des réseaux des paysans innovateurs. Les sessions d'information se sont déroulées sous forme d'assemblées regroupant des représentants villageois. Les trois sessions ont réuni au total 155 participants, dont 48 pour la première session, 56 pour la deuxième session et 51 pour la troisième session. Les échanges ont porté sur : le contenu du FIL ; la présentation et l'explication du formulaire de demande de financement ; les critères de sélection des meilleures propositions; la définition d'un calendrier pour la réception des dossiers.

L'appel à proposition et la sélection

L'appel à proposition a été lancé par le comité national et transmis par les comités locaux dans les zones concernées grâce à des rencontres des réseaux, aux radios locales (la radio « Diawampo » dans la région de l'Est et la radio « La voix du Paysan » dans la région du Nord) aux crieurs publics avec haut-parleur dans les lieux publics.

Les demandes de recherche paysanne ont été élaborées par les paysans sur la base du formulaire avec le soutien de personnes ressources locales qui ont fait office de facilitateurs des échanges pour renseigner ledit formulaire (traduction et transcription). Au niveau local, chacun des 3 comités locaux a reçu 15 demandes de recherche au total. Chaque comité a fait une présélection pour identifier les 5 meilleures propositions au niveau local (zone) à transmettre au comité national, soit au total 15 demandes présélectionnées sur 45 demandes reçues. Les 15 demandes ont été examinées par le comité national qui en a finalement retenu 3 pour financement. Cette sélection drastique s'explique par le fait que le comité national a souhaité mettre un accent particulier sur le lien de l'innovation proposée avec l'Intensification agro-écologique.

Les résultats définitifs ont été communiqués aux réseaux de paysans innovateurs, qui ont informé tous les paysans participants, y compris ceux dont les demandes n'ont pas été acceptées.

Allocation des fonds aux bénéficiaires

Les fonds ont été alloués aux 3 paysans innovateurs retenus. Ce financement est d'un montant total de 582 500 F CFA (888 euros) pour la subvention (60 %) et de 390 000 F CFA (594 euros) pour la contribution des paysans (40 %). Le schéma de financement de chaque projet retenu comprend la subvention FIL pour l'acquisition de matériels/semences, le suivi technique du processus et la contribution du paysan innovateur. Le tableau ci-dessous présente la répartition du financement :

Demandeur	Région	Montant total Projet	Contribution paysan (FCFA)	Financement FIL accordé (FCFA)		
				Équipement	Soutien technique	Total
Bourgou Limani	Est Burkina	350 000	150 000	150 000	50 000	200 000
Groupe de Recherche	Nord Burkina	272 500	90 000	132 500	50 000	182 500
Savadoغو Boré	Nord Burkina	350 000	150 000	150 000	50 000	200 000
TOTAL		972 500	390 000	432 500	150 000	582 500

Suivi-évaluation du processus du FIL et la documentation

Dans chaque zone, le suivi-évaluation a été conduit conjointement par le comité national, les techniciens d'agriculture, les chargés du soutien technique d'appoint aux trois paysans innovateurs bénéficiaires du FIL au niveau des zones d'intervention du projet, un chercheur, acteur principal du suivi du processus des expérimentations, et des personnes ressources locales.

Le suivi-évaluation participatif du processus du FIL a comporté s'est déroulé comme suit :

- Les échanges avec les paysans innovateurs bénéficiaires du FIL ont permis de définir les protocoles et dispositifs d'expérimentation conjointe (1 jour par paysan innovateur) ;

- Des visites d'appui-conseil ont été effectuées auprès des paysans innovateurs, (en moyenne de 3 visites par site d'expérimentation au début, à mi-parcours et en fin de processus). Chaque visite dure 1 jour.
- L'évaluation participative finale des résultats du processus a été réalisée avec les paysans innovateurs bénéficiaires et partagée avec leurs pairs (1 jour par zone bénéficiaire du FIL).
- Les résultats des innovations ont été restitués lors d'ateliers communautaires (1 jour par zone).

La documentation du processus et des résultats au niveau de chaque localité a été réalisée par les paysans innovateurs avec le soutien des techniciens et du chercheur. Un rapport spécifique a été produit pour chaque innovation.

Résultats du processus

Le FIL réalisé au Burkina Faso a facilité la mise en œuvre du processus grâce au financement apporté (matériels de travail, semences, matériaux de base) et permis de compléter les contributions individuelles et collectives des producteurs en vue d'améliorer les innovations paysannes.

Les innovations financées par le FIL et les activités réalisées avec l'appui du FIL sont :

- 1** La combinaison de technologies visant à améliorer la fertilité des sols et les rendements agricoles. Cette innovation a été conduite par Bourgo Limani du village de Koulfo dans la commune rurale de Manni (région de l'Est du Burkina Faso). Le financement a été utilisé pour faciliter l'acquisition de matériels afin de développer les technologies (zaï, fosses fumières, semences améliorées, phosphate pour l'enrichissement du compost).
- 2** Les produits bio-pesticides permettant de lutter contre les attaques des cultures maraîchères et le niébé (Piszanga) tout en respectant l'environnement (en remplaçant racines et écorces par des feuilles d'arbres) utilisés par des femmes constituées en Groupe de Recherche Action dans la commune rurale de Gomponsom (région du Nord Burkina Faso). Le financement a été utilisé pour faciliter l'acquisition de matériels pour la fabrication des bio-pesticides (intrants).
- 3** L'aménagement de demi-lunes combiné à des technologies de gestion de la fertilité des sols et



Bio-pesticide sec conditionné à Gomponsom, photo par Sigué Hamadé 2018

à la Régénération Naturelle Assistée (RNA), conduit par Savadogo Boré Soumaïla du village de Rasko dans la commune rurale de Tougo (région du Nord Burkina Faso). Le fonds alloué a été utilisé pour faciliter l'acquisition de matériels pour développer les technologies (demi-lunes).

Le soutien du FIL vient renforcer l'engagement des paysans innovateurs dans la promotion de leurs innovations. Il a contribué à la dynamisation des réseaux et au renforcement de leur capacité de pilotage du processus au niveau local et permis le suivi des activités.

Toutefois, le FIL n'ayant qu'une année d'ancienneté, il est encore difficile à ce stade d'apprécier son impact. L'exercice de présélection des innovations paysannes (5 innovations par zone) a eu un effet très positif sur l'implication des acteurs qui sont entrés dans une saine compétition. Les paysans innovateurs perçoivent une certaine reconnaissance sociale à leur égard et la valorisation de leurs pratiques innovantes, ce qui renforce leur confiance en eux et en leur travail.

Défis et solutions proposées

Le défi majeur est de parvenir à s'émanciper des financements extérieurs consacrés à l'innovation paysanne. Pour assurer la continuité du FIL après la clôture du projet FaReNe, les réseaux peuvent être incités à valoriser leurs compétences de mobilisation des ressources (par exemple : les collectivités territoriales) et leurs capacités organisationnelles pour le plaider. D'autre part, si le FIL finance des activités qui sont génératrices de revenus, celui-ci pourrait également être renouvelé pour financer de nouvelles innovations.

Les compétences locales insuffisantes en français ou en langues nationales constituent un autre défi important concernant les demandes de recherche dans le cadre du FIL. Pour résoudre ce problème, en plus de la traduction en langue locale et de la

simplification des formulaires, on peut envisager la formation en formulation de demandes de volontaires locaux. Par exemple, des paysans alphabétiseurs et alphabétisés en langues locales (*Gourmantché, Mooré*), des personnes scolarisées en Français (lycéens/collégiens, enseignants, facilitateurs/animateurs communautaires) pourraient se charger l'accompagnement.

Enfin, la priorité doit également être donnée à l'identification et à la caractérisation des innovations potentielles dans les localités, afin de disposer d'un répertoire assez dense et diversifié. Un repérage par les pairs membres du réseau permettrait ensuite à l'équipe technique de procéder à une caractérisation avant la sélection.

Leçons apprises

La majorité des demandes examinées ne mettaient pas clairement en évidence le lien des innovations avec l'intensification agro-écologique, critère important dans la grille d'évaluation (voir encadré 1). Les capacités d'élaboration des demandes de recherche en lien avec l'intensification agro-écologique doivent donc être renforcées.

Le soutien du FIL a permis aux paysans innovateurs d'acquérir les matériels et intrants complémentaires

nécessaires pour atteindre un niveau d'équipement adéquat leur permettant de conduire convenablement le processus.

La réussite de l'expérimentation conjointe est fortement conditionnée par le soutien technique et financier. Ainsi la poursuite du FIL ou de tout autre mécanisme de financement alternatif pourrait jouer un rôle déterminant dans la promotion de l'innovation paysanne.

Publication Février 2019

Contributeurs : Assétou Kanouté, Bangali Siaka, Bourama Diakité, Dommo Timbely, Djibrillou Koura, Genevieve Audet-Bélanger, Laurens van Veldhuizen, M'Famara Soumare, Ouattara Do Christophe, Ouédraogo M. Mathieu, Samba Traore, Sigué Hamadé, Souleymane Diarra, Tasséré Ouedraogo, Traoré Oumarou Mahamane

Cette publication est le résultat du projet *Strengthening Farmer-led Research Networks for agroecological intensification in Burkina Faso and Mali* (FaReNe) qui a été possible et réalisée à travers le Collaborative Crop Research Program (CCRP) de la Fondation McKnight et sous l'égide de ProInnova. Le projet vise à renforcer

et à soutenir les réseaux de recherche dirigés par les producteurs, dans le cadre duquel les petits exploitants mènent des expérimentations conjointes, dirigées par les producteurs en collaboration avec des chercheurs pour l'intensification agro-écologique. Le tout s'appuie sur les connaissances et les innovations locales. La publication suivante n'aurait pas été possible sans la participation active des partenaires de FaReNe. Le *Royal Tropical Institute* s'est chargé de la facilitation du processus d'atelier d'écriture et l'édition générale du document.

Édition française : Sarah Gailhac <http://sarahgailhac.com>

Design : Anita Simons <https://symsign.nl>